

Le sénateur Perrault: Je puis assurer à l'honorable sénateur qu'il n'a pas à s'excuser si la réponse est incomplète, pour quelque motif que ce soit, nous nous efforcerons d'en donner une plus complète très prochainement.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, avant qu'on passe à l'appel de l'ordre du jour, j'aimerais dire quelques mots sur le travail accompli par le Sénat pendant la période allant du 21 octobre dernier, lorsque nous avons repris nos séances après le congé d'été, jusqu'au 20 décembre, lorsque le Sénat s'est ajourné pour le congé de Noël. Les honorables sénateurs se rappelleront que le 21 octobre, j'avais donné un bref résumé des travaux du Sénat à partir de l'ouverture de la première session de la 30^e législature jusqu'à l'ajournement du 30 juillet 1975. J'avais indiqué à ce moment-là que nous avions reçu 59 bills de la Chambre des communes, soit 50 bills d'initiative ministérielle, 8 bills publics d'initiative parlementaire et un bill privé. Tous ces bills ont été adoptés par le Sénat et ont reçu la sanction royale avant l'ajournement d'été. En outre, 27 bills, soit 18 bills d'initiative ministérielle, 4 bills publics d'initiative parlementaire et 5 bills privés, ont été présentés au Sénat pendant cette période. Avant l'ajournement le 20 décembre, le Sénat a reçu 16 autres bills des Communes et les a adoptés. En outre, 2 bills privés ont été présentés au Sénat, adoptés et envoyés aux Communes.

La question la plus grave à laquelle le Parlement a fait face au cours de la présente session a peut-être été celle de l'inflation. Dix jours après que le premier ministre a annoncé en octobre les propositions du gouvernement en vue de contrôler l'inflation, j'ai attiré l'attention du Sénat sur le Livre blanc intitulé *Offensive contre l'inflation—Un engagement national*. Le débat qui s'ensuivit a été à la fois intéressant et constructif. Bien des sénateurs, des deux côtés de la Chambre, ont participé à ce débat, et leurs apports ont été inappréciables. Le débat a continué jusqu'à ce que le bill anti-inflation soit présenté à la Chambre des communes et, le 18 novembre, le Sénat a autorisé son comité permanent des banques et du commerce à étudier le bill avant qu'il ne parvienne au Sénat.

● (2030)

La discussion générale qui a entouré le débat sur le Livre blanc et l'étude anticipée du bill anti-inflation ont permis au Sénat d'accélérer, par des séances du matin, de l'après-midi et du soir, l'adoption de cette mesure législative très urgente et importante.

Bien sûr, comme au cours des années, le travail des comités du Sénat continue d'être du plus haut calibre, tant en volume qu'en qualité, et les membres de cette Chambre continuent de faire des apports inappréciables en tant que membres des divers comités mixtes des deux Chambres. Le travail des comités mixtes a été particulièrement chargé cette session-ci, les comités mixtes spéciaux des relations employeur-employés dans la Fonction publique, de la région de la capitale nationale, et de la politique de l'immigration, et le comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires siégeant en même temps.

J'aimerais dire que je suis convaincu que le Sénat continuera, tant dans cette Chambre que dans ses comités, à s'acquitter avec la même dévotion et le même dévouement des tâches qui pourront lui être confiées au cours du reste de la présente session. Tout indique que le travail sera chargé et présentera un défi. J'aimerais ici remercier tous les honorables sénateurs, où qu'ils puissent siéger, de leurs contributions magnifiques et désintéressées au travail du Sénat jusqu'ici au cours de la présente session. Je ne puis laisser cette occasion passer sans mentionner en particulier les présidents des divers comités qui ont travaillé pendant toute la session avec tant de vigueur et de dévouement, et féliciter aussi les membres de la loyale opposition qui ont si bien collaboré pour accélérer et faciliter les travaux du Sénat.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Flynn: Honorables sénateurs, le leader du gouvernement l'a très bien dit. Il est bien évident que la principale force motrice du Sénat a été l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

BILL CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DES PRESTATIONS DE LA COMMISSION DE SECOURS D'HALIFAX

2^e LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Margaret Norrie propose: Que le bill C-78, tendant à abroger la loi concernant la Commission de secours d'Halifax et à autoriser la prise en charge des pensions, subventions ou allocations versées par ladite Commission, soit lu pour la 2^e fois.

—Honorables sénateurs, le sujet du bill C-78, intitulé bill sur la prise en charge des prestations de la Commission de secours d'Halifax, éveillera des souvenirs chez beaucoup de Canadiens qui ont été touchés, ou dont les parents ou amis ont été touchés par la mort, des blessures ou des dommages à la propriété, à la suite de la terrible explosion survenue dans le port de Halifax, le matin du 6 décembre 1917. En plus des 1,635 personnes tuées, on a signalé environ 10,000 cas de blessures.

Dès qu'on a connu les ravages de l'explosion, du secours de tout genre a été envoyé à la région sinistrée de toutes les autres parties du pays et des États-Unis. En plus de cette assistance immédiate, des dons importants en espèces étaient faits par des particuliers et des gouvernements pour fournir une aide financière à long terme aux victimes de l'explosion et aux personnes à leur charge, et aussi pour faciliter le réaménagement de la région de Halifax-Dartmouth endommagée par l'explosion.

Après l'établissement d'une commission temporaire chargée du secours immédiat, la Commission de secours d'Halifax était créée en vertu d'un décret du conseil en janvier 1918. Plus tard cette année-là, cette Commission était établie plus officiellement en vertu d'une combinaison inusitée de lois fédérale et provinciale en vertu desquelles le gouvernement fédéral, qui avait souscrit presque les deux tiers des fonds mis à la disposition de la Commission, était chargé par l'intermédiaire du gouverneur en conseil, des questions administratives telles que la nomination des commissaires.